

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 28 novembre 2022****sous la présidence de M. Pierre PERRIN, Maire**

Nbre d'élus au Conseil Municipal : 29	
Élus en fonction : 29	Élus absents :
Élus présents : 22	Élus absents ayant délégué leur droit de vote : 7

55/2022 – EMS : AVIS CONCERNANT LES PROJETS SUR L'ESPACE PUBLIC DU PROGRAMME 2023

Conformément à l'article 5211.57 du C.G.C.T. et conformément à la loi n° 99.586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et la simplification de la coopération intercommunale le Conseil Municipal doit donner son avis sur les projets de délibération de l'Eurométropole concernant la commune.

Ci-dessous sont énumérées les annexes jointes à la présente délibération :

- Projet de délibération du Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg concernant la programmation 2023 des projets sur l'espace public (voirie, plan vélo, signalisation statique et dynamique, ouvrages d'art, eau et assainissement, nouveau programme national de Rénovation Urbaine) : lancement, poursuite des études et réalisation des travaux.
- Liste des projets de la commune de Souffelweyersheim

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ***ÉMET un avis favorable au projet de délibération de l'Eurométropole de Strasbourg concernant la programmation 2023 des projets sur l'espace public (voirie, plan vélo, signalisation statique et dynamique, ouvrages d'art, eau et assainissement, nouveau programme national de Rénovation Urbaine) : lancement, poursuite des études et réalisation des travaux.***

Pour extrait conforme

Souffelweyersheim, le 30 novembre 2022

Le Secrétaire de séance

Isabelle DURINGER

Le Maire

Pierre PERRIN

Conformément à l'article L.2121-25 du CGCT :
Publication numérique faite en date du 01.12.2022